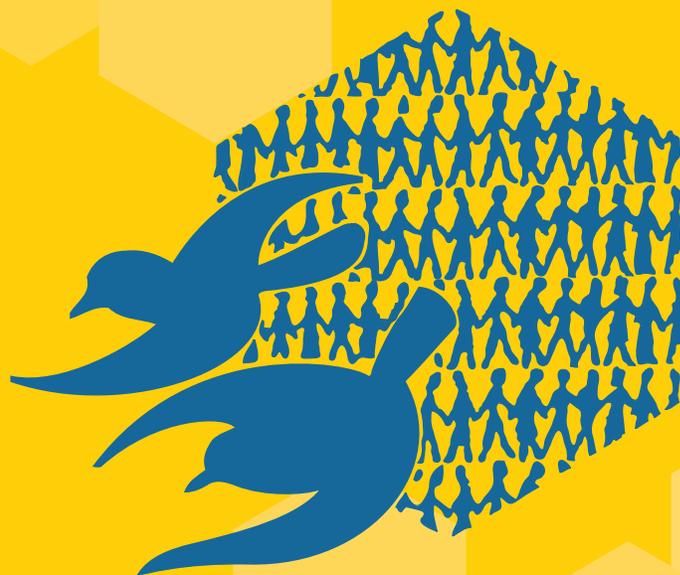


# POPULATION ET TRAVAIL

## Dynamiques démographiques et activités

*Colloque international d'Aveiro  
(Portugal, 18-23 septembre 2006)*



ASSOCIATION INTERNATIONALE DES DÉMOGRAPHES DE LANGUE FRANÇAISE  
A I D E L F – 133, boulevard Davout – 75980 Paris Cedex 20 (France)  
<http://www.aidelf.org> – Courriel : [aidelf-colloque2006@ined.fr](mailto:aidelf-colloque2006@ined.fr)

# Travail féminin en Égypte : nouvelles perspectives ?

---

**Elena AMBROSETTI**

INED, Paris

## Introduction

L'importance du travail féminin a été soulignée à plusieurs reprises par la communauté internationale : par exemple dans le Programme d'Action de la Conférence Internationale sur la Population et le Développement de 1994 au Caire, est mis en évidence le rôle des femmes dans le processus de développement, à travers leur participation active à la vie politique et sociale. Pour cela la femme doit avoir plein droit à l'éducation et à l'emploi<sup>1</sup>.

Dans les pays arabes, le taux d'activité féminine est parmi les plus faibles au monde : si d'une part il y a une sous-estimation des taux à cause de plusieurs raisons sur lesquelles on reviendra en suite, d'autre part la tradition patriarcale a sans doute contribué à décourager le travail des femmes et à accentuer l'importance primaire du rôle de la femme en tant que mère et épouse.

Par conséquent, l'Islam et la culture sont souvent les explications données au fait qu'au Moyen Orient les taux d'activité féminine sont restés parmi les plus bas au monde. Cependant, des autres explications, notamment la politique économique dans ces pays doivent être prises en considération. Selon les économistes, les programmes d'industrialisation suivis dans ces pays à partir des années 60, n'ont pas favorisé les opportunités d'emploi pour les femmes (Mabro, 1988 ; Waterbury, 1983). Ceci parce qu'il s'agit d'économies de type rentier à cause de la rente du pétrole, de plus, l'industrialisation a été orientée vers la substitution des importations, et le secteur manufacturier pour les exportations n'a pas eu un grand développement. L'occupation des femmes a donc été limitée dans des secteurs à grande intensité de capital (Moghadam V. M., 1993).

Dans notre étude on se propose d'analyser l'évolution du travail féminin en Égypte à partir des années quatre-vingt et jusqu'à présent. Après un bref rappel historique sur les femmes dans le marché du travail, on mettra l'accent sur les changements survenus au niveau de la législation dans ce domaine et aussi sur les motivations qui poussent les femmes égyptiennes à travailler.

On regardera en suite les données à disposition sur le travail féminin et on soulignera ainsi que le travail des femmes en Égypte peut être compris complètement sur la base de la division entre marché formel et informel.

Notre analyse s'appuiera sur plusieurs sources des données : 1) Données de recensement du CAPMAS (Central Agency for Public Mobilisation and Statistics), l'Institut National de Statistique égyptien, 2) Labor Force Sample Survey (CAPMAS), 3) Egyptian Labor Market Survey (ELMS)(Assad, R. 1999), 4) Egyptian Demographic and Health Survey (EDHS). Ces données nous permettront de mener des études au niveau macro sur la participation féminine au marché du travail égyptien, par classe d'âge, secteur d'activité et par secteur économique. Les données au niveau micro du EDHS nous nous donneront l'occasion d'analyser l'activité féminine vis-à-vis des variables démographiques liées au niveau de fécondité dans le pays ; il s'agit notamment de l'âge au premier mariage, de l'utilisation du planning familial et du nombre moyen d'enfants par femme.

---

<sup>1</sup> Voir : Programme d'Action de la Conférence Internationale sur la Population et le Développement, chapitre 4, section A.

## 1. Les femmes sur le marché du travail égyptien : histoire

En Égypte, l'emploi féminin en milieu urbain était assez répandu au cours du XIX<sup>ème</sup> siècle : à l'époque de Mohamed Ali, les femmes étaient employées dans l'industrie à domicile et dans le commerce. L'État avait établi, durant cette période, un système de corporations : il fournissait aux travailleurs des matières premières et demandait en contrepartie des produits finis pour lesquels les employés étaient rémunérés. Nombre des femmes étaient actives dans ces corporations, notamment dans le secteur du textile (Tucker J., 1985, Ibrahim B., 1980).

Pendant la colonisation britannique, ces types d'activité ont perdu leur importance économique car les Anglais préféraient faire produire des matières premières aux Égyptiens pour ensuite les faire transformer dans leurs usines.

Suite aux transformations d'ordre politique, social et économique qui ont eu lieu en Égypte au XIX<sup>ème</sup> siècle, les femmes ont du assister à une discrimination sexuelle grandissante qui a été garantie par les lois et les traditions d'origine islamique (Tucker, J., 1985). Ici on fait référence du point de vue politique, au rôle de plus en plus important de l'État dans la vie de citoyens depuis Mohamed Ali ; cela a été suivi par l'affaiblissement des autres institutions, notamment les corporations. Du point de vue économique, on assiste au cours du XIX<sup>ème</sup> siècle au passage de l'artisanat à la production de coton pour l'exportation. Du point de vue social, on voit que dans la sphère publique, les réformes dans l'éducation et dans le système de santé sont destinées aux hommes et elles n'impliquent pas la participation des femmes.

Au début du XX<sup>ème</sup> siècle, les femmes étaient occupées dans des petites productions indépendantes ou bien dans des entreprises familiales, par exemple elles exerçaient les professions de bouchère, commerçante, boulangère etc. Elles faisaient toujours partie de l'économie urbaine et il n'y avait pas une grande ségrégation des sexes. En revanche, à cette époque, les femmes étaient quasiment exclues du travail rémunéré (Tucker J., 1985).

C'est en ce moment-là que, dans l'histoire, il s'est produit une séparation marquée entre genres dans le marché du travail. En effet, l'industrialisation a apporté beaucoup de changements, car les activités productives ont été déplacées à l'extérieur de la ville, par conséquent elles sont devenues moins accessibles aux femmes. Il y a en effet, des facteurs culturels et familiaux qui empêchent la mobilité des femmes : si auparavant en ville, elles pouvaient se déplacer pendant la journée entre l'entreprise familiale et la maison, maintenant cela n'est plus possible et beaucoup d'entre elles se voient obligées de ne pas travailler. Seules les femmes des classes sociales les plus aisées ont pu rester en contact avec la vie politique et sociale. Dans la classe moyenne, la différence des rôles entre hommes et femmes est devenue de plus en plus marquée (Hoodfar H., 1997).

## 2. Les femmes sur le marché du travail égyptien : législation

Le droit du travail influence les conditions et la qualité du travail : « Legislation is among the most important factors that influence the position of women in the labor market and must be appropriate for the social and economic conditions of the society concerned » (Hoodfar H., 1997).

Du point de vue de la loi du travail, la situation des femmes s'est beaucoup améliorée après la Révolution de 1952. En effet, Nasser croyait que les Égyptiennes devaient participer activement au processus de développement du pays ; pour cela, il fallait leur garantir des droits sur le marché du travail.

La Loi 91 de 1954, qui s'adresse aux employées du secteur public, a été la première à réglementer l'emploi féminin : elle empêche toute forme de discrimination contre les femmes qui ont droit à cinquante jours de congé de maternité, pendant lesquels elles reçoivent 75% du

salaire et elles ont le droit de garder leur emploi durant leur absence. Les employeurs ayant plus de 100 femmes employées dans leurs usines doivent établir une crèche.

À l'époque de la présidence de Sadate, la Loi du Statut Personnel décrétée en 1979 donna aux femmes le droit de travailler à l'extérieur de la maison, si les conditions économiques du ménage le rendaient nécessaire. Cette loi donna donc un droit de travailler sans conditions aux femmes : ainsi le rôle de la femme en tant que mère de famille fut souligné et l'article 11 de la Constitution de 1971, dans lequel est rappelé la double responsabilité des femmes dans sa famille et dans la société, est en accord avec la loi islamique (Hoodfar H., 1997).

À l'époque, et seulement dans les emplois de l'État, les femmes furent dotées des droits spéciaux qui leurs permettaient de combiner l'activité domestique et le travail : dans les emplois gouvernementaux, les femmes mariées ont droit à deux ans de congé sans salaire pour chacun des trois premiers enfants. Les emplois dans la fonction publique sont devenus par la suite les plus demandés par les Égyptiennes.

En 1981, une nouvelle loi du travail fut promulguée : la Loi 137. Elle s'applique à tous les travailleurs, sauf des petites exceptions. La Troisième section est dédiée à l'emploi des femmes (articles 151-159). La Loi protège largement les employés, surtout contre l'exploitation et le renvoi, qui peut être justifié seulement par une erreur sérieuse commise par le travailleur. Ces restrictions ont joué un rôle négatif et les employeurs du secteur privé ont trouvé les moyens de détourner la loi. La tutelle des employés dans le secteur public est en revanche plus stricte, cela a donc créé une large différence entre les deux secteurs.

L'emploi féminin était donc réglé par la Loi 137 de 1981 (articles 151-159) et par les Décrets 22 et 23 de 1982 ; les femmes ne peuvent pas travailler entre huit heures du soir et sept heures du matin, sauf dans des cas exceptionnels prévus par la loi ; elles ne peuvent pas exercer certaines professions qui peuvent être nuisibles à leur santé ou à leur morale. Les femmes ont droit, après six mois auprès d'un employeur, à un congé de maternité de cinquante jours et elles peuvent l'utiliser trois fois ; elles ne peuvent pas travailler pendant les premiers quarante jours après l'accouchement. La femme a aussi droit à deux pauses en plus, chacune d'une demi-heure, dans les 18 mois qui suivent l'accouchement. Dans les entreprises de plus de cinquante employés, les femmes ont droit à un an de congé sans salaire pour garder leurs enfants. (Al-Bassusi N. H., El-Kogali S., 2004)

Le gouvernement égyptien a rédigé une nouvelle loi pour remplacer la Loi 137, il s'agit de la Loi 12 de 2003<sup>2</sup> : elle ne prévoit pas des changements majeurs par rapport à l'ancienne loi, sauf pour les employeurs qui ont plus de flexibilité dans l'embauche et le renvoi des travailleurs. En revanche, les employées ont eu droit à la grève, malgré le fait qu'il soit limité par plusieurs conditions.

La nouvelle Loi, a été largement contestée par les syndicats et le ONG qui défendent les droits des femmes : en effet les femmes ont droit maintenant à deux congés maternité dans toute leur vie professionnelle (contre trois congés prévus par la Loi précédente). De plus, les femmes ne pourront prendre ce congé qu'après une période de 10 mois de travail (auparavant la Loi prévoyait six mois). En outre la loi exige que toute institution qui emploie plus de 50 femmes doit prévoir une crèche ou s'arranger pour mettre les enfants des salariés dans une garderie proche, ce droit n'est pas appliqué. La loi oublie des catégories d'employés comme les

<sup>2</sup> « En vigueur depuis juin 2003, la loi 12/2003 regroupe toutes les clauses concernant les relations du travail en une seule législation de 259 articles, tout en définissant la relation entre patron et ouvriers, droits et devoirs [...]. La loi a été d'ailleurs adoptée suite à de nombreux tiraillements. En fait, en 1989, le gouvernement a entamé un gigantesque projet législatif visant à regrouper toutes les clauses concernant les relations au sein du travail en une seule loi unifiée allant de pair avec le libéralisme économique. À chaque fois qu'on annonçait que le projet de loi unifiée sur le travail allait passer à l'Assemblée du peuple, des débats acharnés avaient lieu entre les défenseurs des droits des ouvriers (partis de l'opposition, notamment de la gauche, et les ONG) et les responsables. » (May Atta, Héba Nasreddine, Al Alhram Hebdo, 26/04/2005).

femmes de ménage et celles qui travaillent dans le secteur de l'agriculture, qui n'ont pas droit aux assurances (Dina Darwich et Hanaa Al-Mekkawi, Al Ahram Hebdo, 24/06/2002).

La protection que la loi donne théoriquement aux femmes n'a pas encouragé les employeurs à les embaucher : les limitations dans les types d'emploi accessibles aux femmes et dans les horaires de travail, ainsi que les bénéfices dont les femmes peuvent jouir sont devenus des coûts supplémentaires pour les employeurs. En définitive, les patrons préfèrent embaucher des hommes.

Sur le marché du travail égyptien on trouve donc une double inégalité, culturelle, car les femmes sont vues d'abord dans le rôle de mère et épouse et sociale, car la loi et la structure du marché du travail empêchent aux femmes un accès à l'emploi égal à celui des hommes.

### 3. Les femmes sur le marché du travail égyptien : motivations et contraintes

Depuis le début des années 1970, on assiste en Égypte au passage d'une économie de type socialiste, contrôlée par l'État, au libre marché, qui a eu pour conséquence la libéralisation du commerce, l'encouragement des investissements étrangers et une augmentation de l'importance du secteur privé. Après une période de croissance économique au cours des années 1970, favorisée par la hausse des prix du pétrole en 1973 et 1979, dans les années 1980 la situation économique égyptienne s'est beaucoup dégradée. L'Égypte a payé les conséquences de la chute des prix du pétrole et le gouvernement égyptien a dû demander l'aide du Fond Monétaire International (FMI). En 1991, l'État a entamé un programme de réforme structurel avec l'aide du FMI : il s'agit du Economic Reform and Structural Adjustment Program (ERSAP).

La crise économique des années 80 et 90, et la crise de l'État providence en Égypte, ont eu comme conséquence une pauvreté de plus en plus répandue et un taux élevé de chômage, qui ont frappé notamment les femmes. Au même temps, la montée des mouvements islamistes a réaffirmé des idées conservatrices par rapport à la femme, et elle a limité son autonomie et sa mobilité dans l'espace public (Moghadam V. M., 1993).

En effet, la montée de l'islamisme et la crise économique, ont été en Égypte, depuis les années 70 et 80, les empêchements majeurs au développement de l'activité économique féminine.

La ré-islamisation<sup>3</sup> des années 1970 a en effet impliqué un retour à des comportements plus traditionnels vis-à-vis de la conception du mariage, de la famille et de la femme. On a assisté au retour du port du foulard islamique et à une forte séparation entre garçons et filles dans l'espace public (par exemple les écoles) depuis un très jeune âge. Les règles de comportement acceptées par la plupart de la population sont très traditionnelles et les « transgresseurs » ne sont pas bien vus ou tolérés.

Malgré en Égypte, « l'instruction scolaire n'a cessé de gagner du terrain tout au long du (XX<sup>ème</sup>) siècle » (Fargues, 1994) et de plus, l'accès des femmes à l'éducation s'est sensiblement amélioré dans les dernières décennies, la participation des femmes au marché du travail est encore très limitée.

Malgré cela la société ne s'oppose pas à l'emploi des femmes : ces sont souvent les femmes célibataires, veuves ou divorcées qui travaillent. Le passage à la vie matrimoniale correspond pour nombre de femmes égyptiennes à l'abandon de la vie active (Fargues, 2000). Le mari ne perçoit pas les avantages du travail de sa femme car, du point de vue de la loi islamique, la femme peut disposer librement de son argent et de ses biens propres. De plus, la femme n'est pas obligée de contribuer aux dépenses du ménage, même si elle a une activité économique qui lui permet de gagner son propre revenu.

<sup>3</sup> On définit comme ré-islamisation le retour à une pratique plus rigoureuse de l'islam, qui s'est développé dans la société égyptienne à partir des années 1970.

Les femmes égyptiennes qui sont occupées activement sur le marché du travail, justifient ce choix par la situation de crise économique qui traverse le pays : les familles qui se trouvent face à un grand taux d'inflation ; de plus, le processus d'urbanisation a quelque part affaibli l'institution mariage : en milieu urbain les femmes qui appartiennent aux classes sociales les plus pauvres se sentent presque obligées de travailler, puisqu'en cas de divorce, elles ne pourront pas être prises complètement en charge par leurs pères ou frères, à cause de la difficile situation économique, comme il voudrait la loi islamique.

Les femmes travaillent dans tous les secteurs économiques (tableau 1) : par rapport aux droits dont elles peuvent bénéficier, elles préfèrent les emplois gouvernementaux et dans le secteur public. En effet, les femmes employées dans le public ont des horaires de travail compatibles avec leurs activités domestiques et elles ont plus des garanties en termes de congés de maternité et de sécurité sociale. Par rapport aux secteurs d'activité économique, les femmes sont concentrées dans l'agriculture et l'éducation. Plusieurs femmes sont aussi occupées dans des petits commerces sur les marchés ou dans des activités domestiques non rémunérées.

TABLEAU 1 : ÉGYPTÉ, DISTRIBUTION DES EMPLOYÉS PAR SECTEUR ÉCONOMIQUE ET PAR SEXE, 2001

Secteur	Hommes		Femmes	
	Chiffres (en milliers)	%	Chiffres (en milliers)	%
Gouvernement	35 214	24,5	13 387	41,9
Public	9 358	6,5	1 066	3,3
Privé (inside)	36 683	25,5	6 349	19,9
Privé (outside)	60 467	42,1	10 755	33,7
Investissements	1 339	0,9	259	0,8
Autres	552	0,4	145	0,5
Unidentified	0	0	0	0
Total	143 613	100	31 961	100

Source : Capmas, Labor Force Sample Survey, 2001.

La saturation des opportunités d'emplois dans le secteur public, suite au processus progressif de privatisation entamé par le gouvernement égyptien depuis les années 80, a été particulièrement défavorable aux femmes. En effet, le marché du travail égyptien, qui est caractérisé par plusieurs types de segmentation - notamment secteur public/secteur privé, marché formel/marché informel, emplois masculins/emplois féminins - n'a pas été capable d'absorber les femmes dans le secteur privé (Moghadam V. M, 1998).

Les femmes doivent subir des discriminations de genres liées à des facteurs culturels et économiques : du point de vue culturel, la femme est considérée un employé moins fiable par rapport à l'homme car son rôle naturel de mère et épouse peut affecter sa productivité ; par exemple, elle est obligée de s'absenter pour garder les enfants. Du point de vue économique, elle est discriminée car son salaire est souvent plus bas que celui de l'homme, malgré l'égalité hommes-femmes soit garantie par loi ; et encore, fréquemment, dans le secteur privé, on préfère embaucher des hommes plutôt que des femmes (Moghadam V. M, 1998).

La crise économique a donc accentué des discriminations déjà existantes sur le marché du travail égyptien. Suite à la crise, le rôle des femmes dans la sphère domestique a été souvent rappelé. Et cela n'a pas été seulement le discours des islamistes qui s'appuient sur les différences de genres et des responsabilités entre hommes et femmes pour justifier l'éloignement des femmes du marché du travail. L'État égyptien depuis les années 80, malgré

sont orientation « laïque »<sup>4</sup> et une législation qui garantit amplement le travail féminin et l'égalité des sexes, s'est fait garant des idées et des aptitudes patriarcales selon lesquelles les femmes « should fit in a political arena shaped by men » (Hatem F. M., 2003).

Plusieurs lois<sup>5</sup> destinées à garantir la participation active des femmes à la vie politique, ont été en suite déclarées anticonstitutionnelles, car elles allaient contre le principe d'égalités de sexes. Des femmes députées ont proposé en 1987 une loi qui prévoit le droit à la retraite anticipée pour les employés de sexe féminin. L'identité « domestique » de la femme a été au centre des discours des islamistes depuis les années 30 et des laïques depuis la crise économique ; on a assisté donc à une convergence inattendue des pensées (Hatem F. M., 2003).

Si les femmes des milieux sociaux les plus dépourvus travaillent souvent dans le secteur formel et informel, cela n'est pas souvent le cas des femmes de la classe moyenne, lesquelles doivent faire face à une double contrainte : aller contre la volonté de leurs maris et travailler pour un salaire trop bas.

Dans un contexte de crise économique comme celui actuel, les femmes ont assisté à la détérioration de leur situation sur le marché du travail, de leur position sociale et de leur statut légal. Les emplois dans le secteur public ne sont plus garantis, la valeur réelle des salaires a baissée et les mouvements islamistes réclament le rôle domestique de la femme.

Comprendre les mécanismes du marché du travail au féminin en Égypte, n'est pas facile : il faut regarder au - delà des choix individuels, et observer le rôle des individus dans la société et les règles et les contraintes qui gouvernent la famille et la société. À ce moment, on peut comprendre comme le choix des femmes égyptiennes entre leur rôle traditionnel des mères et responsables du foyer et l'exercice d'une activité économique n'est pas toujours évident pour elles. Des contraintes d'ordre économique, social, légal, religieux et familial les portent à une longue réflexion avant de choisir d'être actives sur le marché du travail.

#### **4. Les femmes sur le marché du travail égyptien : statistiques**

Les méthodes pour mesurer la participation des femmes au marché du travail dans les pays en développement sont souvent inadéquates et par conséquent, les données dont nous disposons sous-estiment la contribution économique réelle des femmes.

Le débat sur la mesure du travail féminin a commencé dans les années 70 avec les études menées par Ester Boserup<sup>6</sup>. Par la suite, nombre d'auteurs ont souligné que l'activé économique des femmes est sous-estimée dans les recensements de population et dans les enquêtes sur l'emploi (Beneria 1981 ; Dixon 1982 ; Donahoe 1999).

Deux grandes questions ont affecté la mesure de l'emploi des femmes : 1) les définitions utilisées ; 2) la manière dans laquelle ces définitions sont utilisées dans la collecte des données (Langsten, Salem, 2006). Plusieurs auteurs ont souligné la nécessité et la difficulté d'inclure le travail domestique dans les définitions de l'emploi féminin, d'autres chercheurs ont rappelé la sous-estimation de l'activité des femmes dans les secteurs agricole et informel.

---

<sup>4</sup> Le processus de sécularisation avait commencé en Égypte dans les années 1950 avec Abdel Nasser ; dans les années 1970 avec Sadate, on assiste au retour à une pratique plus rigoureuse de l'Islam. Il rétablit le parti des Frères Musulmans qui avait été mis à l'écart par Nasser. Il encouragea le développement des associations d'étudiants islamiques, pour donner un contrepoids efficaces aux associations de gauche, qui à cette époque étaient les plus suivies dans les universités. Son projet, se retourna à la fin contre lui, car les associations islamistes n'aimaient pas sa politique d'ouverture économique ni ses rapports amicales avec l'Occident. Dans les années 1980, avec Moubarak, l'État essaye à nouveau de mettre à l'écart les extrémistes de la vie politique et il se fait porteur d'un islam modéré.

<sup>5</sup> Par exemple, une loi qui garantissait la présence d'au moins 20% des femmes dans l'Assemblée du Peuple a été ensuite abrogée.

<sup>6</sup> Boserup Ester, *Woman's Role in Economic Development*, St. Martin's Press, New York, 1970.

Le Bureau International du Travail (BIT) a dû changer certaines définitions, notamment par rapport aux emplois de type informel. À présent, une définition plus large du travail comprend toutes les activités qui produisent « goods and services designated as important elements of national wealth and economic growth » (Donahoe, 1999 :548). Des changements importants ont aussi eu lieu dans la collecte de données : les personnes enquêtées doivent comprendre la définition de travail utilisée.

Les inconvénients que nous venons de rappeler ne manquent pas d'affecter les statistiques égyptiennes sur l'emploi féminin. Plusieurs auteurs ont souligné depuis longtemps l'inadéquation des définitions du Bureau International du Travail dans la collecte et la mesure des données qui concernent l'occupation féminine en Égypte (Hoodfar H., 1997, Fargues P., 2003, Ibrahim B., 1983, Kulcwycki A. et Juárez L., 2003).

En outre, les carences des statistiques sont accompagnées par des attitudes sociales qui sous-estiment l'activité féminine et sa participation à la vie sociale. Fargues (2002) rappelle aussi que ce sont souvent les hommes qui répondent aux questions des recensements. Comme ils ne donnent pas de valeur au travail féminin ils ont tendance à le sous-déclarer.

Le Social Research Center de l'Université américaine du Caire a conduit une étude sur la mesure de l'activité économique des femmes en Égypte<sup>7</sup> : dans le tableau 2 nous avons reporté les différentes estimations du taux d'activité féminine d'après cette étude.

Les deux sources de données principales sur l'emploi en Égypte sont le Recensement de la population et l'enquête sur l'Emploi (Labor Force Sample Survey, LFSS), tous deux menés par le CAPMAS : les deux souffrent des sous-estimations dues à la non prise en compte du travail des femmes dans le secteur informel et du travail non rémunéré. La participation des femmes au marché du travail est estimée par ces deux sources aux alentours de 13%.

Les trois enquêtes *CAPMAS Extensive Survey on Monitoring Social Development in Egypt, le Demographic and Health Survey et l'Enquête sur les conditions Socio-économiques de Travail dans le Grand Caire* ont utilisé une définition différente de l'activité économique et aussi des méthodes d'enquêtes différentes ; ainsi, elles donnent un taux d'activité légèrement supérieur (entre 14 et 15%).

Le Labor Force Information System Project, l'enquête de la Ligue Arabe et du Cairo Demographic Center et l'Egyptian Labor Market Survey (ELMS) donnent des chiffres de l'emploi féminin plus élevés car ils incluent les activités économiques rémunérées et non rémunérées en tenant compte des derniers changements survenus au niveau international dans la définition du travail des femmes.

La redéfinition de l'activité économique féminine inclut désormais des femmes qui travaillent dans le secteur agricole et dans des activités privées de type informel : le travail des femmes peut être complètement compris sur la base de cette division entre marché formel et informel (Nassar H., s.d.).

Un bref panorama sur le marché du travail égyptien est donné dans les tableaux 3, 4, 5 et 6<sup>8</sup>. Les taux d'activité des hommes et des femmes se différencient beaucoup sur le total de la population active : 72% pour les hommes et 21% pour les femmes.

Parmi les jeunes entre 15 et 24 ans 43% des garçons et 19% des filles sont actifs ; cela confirmerait que les femmes travaillent beaucoup plus quand elles sont jeunes et pas encore mariées.

<sup>7</sup> Heba Nassar, *Research on Measuring the Economic Contribution of Women in Egypt*. [http://www.aucegypt.edu/src/wsite1/research/research\\_economiccontribution.htm](http://www.aucegypt.edu/src/wsite1/research/research_economiccontribution.htm).

<sup>8</sup> Al-Bassusi N. H., El-Kogali S., *Young Female Workers in the Egyptian Private Sector*, Paper presented at Workshop on Gender, Work, and Family in the Middle East and North Africa, Mahdia (Tunisia), June 7-11, 2004.

TABLEAU 2 : TAUX DE PARTICIPATION FÉMININE AUX ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES D'APRÈS DIFFÉRENTES SOURCES

Sources des données	Année	Taux d'activité féminine
1) Données de recensement	1976	8%
	1986	10%
	1996	12,9%
2) Labor Force Sample Survey (CAPMAS)	1975	7%
	1984	18,70%
	1994	13,9%
	1995	13,1%
	1997	12,8%
	1998	12,5%
	1999	12,7%
	2000	13,4%
	2001	12,9%
3) Labor Force Information System Project (Zaalouk M. 1991)	1988	31%
4) Ligue Arabe et Cairo Demographic Center (Hassan M. et al)	1993	
	Emploi salarié Contribution économique	11,30% 21%
5) Monitoring Social Development in Egypt (CAPMAS)	1994	13,80%
6) Enquête sur les conditions Socio-économiques de Travail dans le Grand Caire (Social Research Center, The American University in Cairo)	1998	15,1%
7) Egyptian Labor Market Survey (ELMS)(Assad, R. 2002)	1998	
	Market Labor Force <sup>9</sup> Extended Labor Force <sup>10</sup>	21,2% 46,0%
8) Demographic Health Survey (EDHS)	1988	12,4%
	1992	14,8%
	1995	15,6%
	2000	14,6%
	2003	21,9%

Source : Heba Nassar, Research on Measuring the Economic Contribution of Women in Egypt.

TABLEAU 3 : ÉGYPTTE, TAUX D'ACTIVITÉ PAR TRANCHE D'ÂGE ET PAR SEXE, 1998.

Sexe	Hommes	Femmes	Total
Groupe d'âge	%	%	%
15-19	33,4	10,6	22,4
20-24	55,2	31,6	44,3
15-24	43,0	19,3	31,8
15-64	72,3	21,2	46,8

Source ELMS, 1998

<sup>9</sup> La « market labor force », représente les travailleurs qui produisent des biens et des services pour le marché.

<sup>10</sup> La « extended labor force », inclut aussi les employés qui produisent des biens et des services pour la consommation domestique. (Assad R., 2002)

TABLEAU 4 : ÉGYPTE, ÉTAT MATRIMONIAL DES JEUNES (15-24 ANS) DANS LE MARCHÉ DU TRAVAIL, PAR SEXE ET LIEU DE RÉSIDENCE, 1998.

Sexe	Femmes			Hommes		
	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total
Résidence						
Jamais marié	87,2	69,2	76,8	92,5	88,3	89,8
Marié*	12,8	30,8	23,2	7,5	11,7	10,2
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,1	100,0
N (pesé)	193	263	456	352	579	931

Source : ELMS 1998

Note : \* Ever married includes married, legally married, divorced and widowed.

La plupart des jeunes (15-24 ans) dans la population active sont en effet des célibataires (tableau 4) : 77% des filles et 90% de garçons.

Concernant le chômage, ce sont les jeunes, et notamment les jeunes femmes les catégories les plus défavorisées (tableau 5) ; 30% des jeunes et 28% des femmes n'ont pas un travail. La plupart des femmes sont ainsi occupées dans des activités non rémunérées (tableau 6).

TABLEAU 5 : ÉGYPTE, SITUATION DE TRAVAIL DES JEUNES ET DE LA POPULATION ACTIVE TOTALE PAR SEXE, 1998.

Situation de travail	Occupés	Au chômage	Total
	%	%	%
Hommes			
15-24	81,0	19,0	100,0
15-64	93,0	7,0	100,0
Femmes			
15-24	40,6	59,4	100,0
15-64	72,4	27,6	100,0
Total			
15-24	69,4	30,6	100,0
15-64	88,3	11,7	100,0

Source : ELMS, 1998

TABLEAU 6 : ÉGYPTE, DISTRIBUTION DES EMPLOYÉS (POP. ACTIVE 15-64 ANS) PAR EMPLOI RÉMUNÉRÉ OU NON RÉMUNÉRÉ ET PAR SEXE ; 1988 ET 1998.

Année	1988			1998		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
Emploi rémunéré	62,6	28,2	50,6	70,6	27,2	54,0
Emploi non rémunéré	37,4	71,8	49,4	29,4	72,8	46,0
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
N (pesé)	5624	3018	8642	4817	2976	7793

Source : LFSS, 1988 et ELMS, 1998

Malgré les contraintes auxquelles les femmes doivent faire face pour entrer dans le marché du travail et nonobstant la crise économique, le taux d'activité féminine a réalisé des progrès importants au cours des 30 dernières années. Les effets de l'instruction commencent à

se faire sentir chez les femmes des plus jeunes générations. La grande mobilisation des organisations non gouvernementales, qui défendent de plus en plus les droits des femmes, contribue au processus d'émancipation des femmes. Des changements dans la loi qui règle le statut personnel des femmes ont été réalisés<sup>11</sup>, des autres avancements dans ce sens pourraient contribuer à la fin du système patriarcale (Fargues, 2003).

### 5. Emploi des femmes et fécondité

L'emploi donne aux femmes égyptiennes moins de chances d'avoir une famille très nombreuse : comme dans le cas de l'éducation, les femmes qui travaillent ont un accès meilleur aux moyens de contraception et elles ont tendance à se marier tardivement.

En effet, dans le tableau 7, on observe que les femmes qui ont un emploi rémunéré se marient en moyenne 4-5 ans plus tard que les femmes qui ne sont pas actives ; dans le tableau 8, on voit comme les femmes actives ont plus tendance à utiliser la contraception, même si au fil des années les non actives ont progressé plus rapidement dans ce domaine.

Comme dans le cas des femmes avec des niveaux d'éducation plus élevés, les femmes qui travaillent ont été pionnières dans la baisse de la fécondité : la fécondité complète des femmes entre 40 et 49 ans qui ont un emploi rémunéré est de deux enfants de moins que celle des femmes qui ne travaillent pas et qui n'ont pas d'emploi rémunéré.

De plus, si l'on regarde l'Indice synthétique de fécondité des femmes qui ont un emploi rémunéré, on remarque qu'il est beaucoup moins élevé par rapport à celui des femmes qui ne travaillent pas ou qui ont un emploi non rémunéré (tableau 10).

TABLEAU 7 : ÂGE MÉDIAN AU PREMIER MARIAGE (FEMMES ENTRE 25 ET 49 ANS)  
PAR TYPE D'ACTIVITÉ DE LA FEMME.

Situation d'activité	1988	1992	1995	2000
Emploi rémunéré	24,5	23,5	23,3	23,1
Emploi non rémunéré	17,8	18,6	18,5	18,8

Source : EDHS 1988-2000.

TABLEAU 8 : FEMMES QUI ONT UTILISÉ LE PLANNING FAMILIAL AU MOINS UNE FOIS,  
PAR TYPE D'ACTIVITÉ DE LA FEMME.

Situation d'activité	1988	1992	1995	2000
Emploi rémunéré	71,9	74,2	77,8	81,5
Emploi non rémunéré	55,7	73,0	66,7	74,1

Source : EDHS 1988-2000.

<sup>11</sup> En 2000, avec la Loi n.1 des changements importants ont été introduits par rapport au droit de famille et au statut personnel de la femme. Selon cette loi la femme peut maintenant demander le divorce selon une procédure prévue par la Charia qui s'appelle « khol ». Le divorce est prononcé rapidement et sans besoin de démontrer la faute du mari. La femme se voit par contre obligée à renoncer à certains droits financiers. La Loi 1/2000 a apporté des autres changements en matière de pension alimentaire et de garde des enfants. Elle réglemente aussi le mariage orfi (officieux). Par ailleurs, la loi donne au mari le droit d'interdire à sa femme de voyager à l'étranger.

TABLEAU 9 : ÉGYPTÉ, NOMBRE MOYEN D'ENFANTS PAR FEMME ENTRE 40 ET 49 ANS PAR TYPE D'ACTIVITÉ DE LA FEMME.

Situation d'activité	1988	1992	1995	2000
Emploi rémunéré	4,25	4,05	4,03	3,67
Emploi non rémunéré	6,17	5,98	5,86	5,45

Source : EDHS 1988-2000.

TABLEAU 10 : ÉGYPTÉ, ISF PAR TYPE D'ACTIVITÉ DE LA FEMME.

Situation d'activité	1988	1992	1995	2000
Emploi rémunéré	2,91	2,90	2,68	2,65
Emploi non rémunéré	4,60	4,10	3,79	3,66

Source : EDHS 1988-2000.

### Conclusion

Dans une période de crise économique et de retour à un islam plus conservateur, les femmes égyptiennes doivent faire face à plusieurs types de contraintes pour entrer dans le marché du travail. On a ainsi rappelé les changements survenus au niveau législatif qui ont affaibli la position des femmes vis-à-vis des emplois rémunérés.

Néanmoins, le taux de participation féminine au marché du travail est augmenté au cours de la période analysé. Cela est dû à une amélioration de la mesure statistique de l'emploi des femmes qui tient compte aussi du marché informel et aux effets des politiques de scolarisation sur les générations plus jeunes. L'activité féminine a également contribué à la hausse de l'âge au premier mariage, de l'utilisation du planning familial et par conséquent à la baisse de la fécondité.

### BIBLIOGRAPHIE

- AL-BASSUSI N. H., EL-KOGALI S., Young Female Workers in the Egyptian Private Sector, Paper presented at *Workshop on Gender, Work, and Family in the Middle East and North Africa*, Mahdia (Tunisia), June 7-11, 2004.
- ATTA M., NASREDDINE H., Une législation qui ne règle rien, in *Al Ahram Hebdo*, 26/04/2005.
- BENERIA L., Conceptualizing the Labor Force : The Underestimation of Women's Economic Activities, in *The Journal of Development Studies* n.17, 1981, pp.10-28.
- BOSERUP E., *Woman's Role in Economic Development*, St. Martin's Press, New York, 1970.
- CENTRAL AGENCY FOR PUBLIC MOBILIZATION AND STATISTICS (CAPMAS) ; *Population and Housing Census 1986*, Cairo, 1989.
- CENTRAL AGENCY FOR PUBLIC MOBILIZATION AND STATISTICS (CAPMAS) ; *Population and Housing Census 1996*, Cairo, 1999.
- CENTRAL AGENCY FOR PUBLIC MOBILIZATION AND STATISTICS (CAPMAS), *Labor Force Sample Survey*, Cairo, plusieurs années.
- DARWICH D., AL-MEKKAWI H., Les droits perdus des travailleuses, in *Al Ahram Hebdo*, 24/06/2002.

- DIXON R., *Women in Agriculture : Counting the Labor Force in Developing Countries*, in *Population and Development Review* 8, 1982, pp.539-566.
- DONAHOE D. A., *Measuring Women's Work in Developing Countries*, in *Population and Development Review*, 25, 1999, pp.543-576.
- ECONOMIC RESEARCH FORUM AND CENTRAL AGENCY FOR PUBLIC MOBILISATION AND STATISTICS, *Egypt Labor Market Survey*, Cairo, 1998.
- FARGUES P., *Génération arabes, l'alchimie du nombre*, Ed. Fayard, Paris, 2000.
- FARGUES P., *From Demographic Explosion to Social Rupture*, in *Arab Society Class Gender Power and Development*, Edited by N. Hopkins and S.E. Ibrahim, AUC press, 2001, pp. 75-83.
- FARGUES P., *La femme dans les pays arabes : vers une remise en cause du système patriarcal ?* in *Population et Sociétés*, n. 387, Février 2003.
- FARGUES P., *Note sur la diffusion de l'instruction scolaire en Égypte d'après les recensements égyptiens*, in *Égypte/Monde arabe* n. 18-19, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> trimestre 1994, pp. 115-134.
- HATEM F. M., *Egyptian Discourses on Gender and Political Liberalisation : do Secularist and Islamist Views really Differ ?* In *Islam-Critical Concepts in Sociology, vol. III Islam, Gender and the Family*, sous la direction de Turner B. S., Ed. Routledge, London, 2003, pp.246-261.
- HOODFAR H., *Between Marriage and the Market, Intimate Politics and Survival in Cairo*, University of California Press, Berkeley, 1997.
- IBRAHIM B., *Social Change and Industrial Experience : Women as Factory Workers in Urban Egypt*, Ph. D. dissertation, Dept. of Sociology, Indiana University, 1980.
- IBRAHIM B., *Strategies of Urban Labour Force Measurement*, in *Cairo Papers in Social Science*, n. 6 (2), 1983.
- KULCZYCKI A., JUÀREZ L., *The Influence of Female Employment and Autonomy on Reproductive Behaviour in Egypt* in (Ed.) Garcia B., Anker R., Pinnelli A., *Women in the Labour Market in Changing Economies – Demographic Issues*, Oxford University Press, Oxford, 2003.
- LANGSTEN R., SALEM R., *Measuring Women's Work : A Methodological Exploration*, Paper Present at *The Annual Conference of the Population Association of America*, Los Angeles, 30 march-1 april 2006.
- MABRO, R., « *Industrialization.* » Pp. 687-696 in *The MiddleEast*, ed. Michael Adams. NY : Facts-on-File, 1988.
- MOGHADAM V. M., *Egypt : « Yes, It Can Get Worse Than This »*. Economic Reform and Women's Employment, in *Women, Work, and Economic Reform in the Middle East and North Africa*, Lynne Rienner Publishers Ltd., London, 1998, pp. 99-126.
- MOGHADAM V. M., *Gender Dynamics of Restructuring in the Semi-Periphery - Results of the UNU/WIDER Research Programme on Women and Development*, UNU World Institute for Development Economics Research (UNU/WIDER), Printed at Auranen Oy, 1993.
- MOGHADAM, V. M., & ROUDI-FAHIMI, F., *Empowering Women, Developing Society : Female Education in the Middle East and North Africa*. Washington DC : Population Reference Bureau, 2003.
- NASSAR H., *Research on Measuring the Economic Contribution of Women in Egypt*. [http://www.aucegypt.edu/src/wsite1/research/research\\_economiccontribution.htm](http://www.aucegypt.edu/src/wsite1/research/research_economiccontribution.htm).
- NATIONAL POPULATION COUNCIL, 1989, *Egypt-Demographic and Health Survey 1988*, Cairo.
- NATIONAL POPULATION COUNCIL, 1993, *Egypt-Demographic and Health Survey 1992*, Cairo.

- NATIONAL POPULATION COUNCIL, 1996, *Egypt-Demographic and Health Survey 1995*, Cairo.
- NATIONAL POPULATION COUNCIL, 2001, *Egypt-Demographic and Health Survey 2000*, Cairo.
- TUCKER J., *Women in Nineteenth-Century Egypt*, Cambridge University Press, Cambridge, 1985.
- WARTERBURY J., *The Egypt of Nasser and Sadat : the political economy of two regimes*, Princeton, NJ : Princeton University Press, 1983.